

Comité Départemental Pas-de-Calais

Assemblée Générale Elective du CODEP 62 – 17 octobre 2020 Saint Laurent Blangy-stade d'eau vive Robert Pecqueur

Ouverture de la réunion par Sylvie BOYAVALLE, secrétaire du CODEP 62 à 14h10. Remerciements aux membres présents ainsi qu'à Myriam Furne trésorière adjointe du comité directeur national de notre fédération, Bruno Engels et Gilbert Pouchain respectivement président et trésorier du comité régional Hauts de France FFESSM.

Bouleversement de la réunion du fait des mesures sanitaires liées à la pandémie qui sévit actuellement. Tout d'abord changement de lieu dans la mesure où la maison des sports d'Angres n'était pas en mesure de nous recevoir. Perturbation quant à la durée, une demie journée, Enfin un ordre du jour inhabituel avec en première partie le rapport d'activité des commissions départementales qui tiendra lieu d'assemblée générale de ces commissions sans redite lors de l'assemblée générale qui fera suite. L'après-midi se terminera par l'assemblée générale élective du comité départemental du Pas de calais.

Il est rappelé de respecter les règles de distanciation physique ainsi que les gestes «barrières». Nous disposons de suffisamment d'espace pour respecter les distances réglementaires et du gel hydroalcoolique est disponible.

Quorum: 14 clubs présents sur 23 totalisant 39 voix, le quorum est atteint l'assemblée peut délibérer et les décisions sont valides.

Les pièces nécessaires à l'assemblée générale ont été envoyées aux présidents de club par mail à savoir le compte rendu de l'assemblée générale du 8 février 2020, les comptes de résultat et prévisionnel ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale 2020.

Ordre du jour:

13h30: accueil des participants, enregistrement des mandats

14h00 à 16h00 : Rapports d'activité des commissions départementales et proposition des présidents des commissions pour la nouvelle olympiade.

16h00 : Assemblée générale élective du comité départemental du Pas de Calais

- Rapport de la présidente
- Rapport du trésorier
- Approbation des comptes de l'exercice 2020 et quitus
- Budget prévisionnel 2021
- Intervention des officiels

17h00 : Présentation de la liste candidate au comité directeur pour la nouvelle olympiade

17h15 : Votes pour l'élection du comité directeur et des présidents des commissions départementales.

18h00 : Proclamation des résultats

18h30 : Clôture de l'assemblée générale

<u>Point 1 : Rapports d'activité des commissions départementales et proposition des présidents des commissions pour la nouvelle olympiade</u>

L'ordre d'intervention des commissions a été tiré au sort.

1-1 Commissions technique Emmanuel Leroy

1-1-1 l'équipe

- Emmanuel Leroy
- Jean Desrais
- Barbara Kaub
- Sébastien Wattez

1-1-2 Bilan 2019-2020

- Stage initial initiateurs 28 stagiaires, 3 stages à Béthune et Liévin (à retenir la formation de 88 stagiaires de 2016 à 2020)
- Stage TSI 4 stagiaires, 1 stage à Béthune. (17 TSI formés de 2016 à 2020)
- Examens initiateurs (organisés par les clubs) 1 examen prévu annulé cause Covid (48 initiateurs reçus de 2016 à 2020)
- Formation guides de palanquée : 6 stagiaires ont reçu la formation « théorie » mais dans le contexte de pandémie, la formation pratique et les examens ont été annulés (31 guides de palanquée formés de 2016 à 2020)
- UC10 7 stagiaires, stage à Béthune. (21 UC10 formés de 2016 à 2020)

1-1-3 Prévisions 2020-2021 Perturbées par la pandémie Covid 19

- Réunion de rentrée à Béthune 30 participants 10 clubs
- Stage initial initiateurs Béthune les 21 et 22/11/2020 11 stagiaires
- Examens initiateurs en attente de candidature de clubs
- Formation guides de palanquée 11 stagiaires 20 moniteurs. La théorie est programmée à Béthune sur 7 journées. La pratique prévue peut être à Rochefontaine sur 9 journées mais le programme sera-t-il réalisable ?
- Examen guides de palanquée Théorie à Béthune le 20/03/2021 la pratique 26 et 27/06/2021
- Formation module 6 -20 mètres 7/03/2021 Béthune
- Réunion de rentrée 24/09/2021
- Recyclage TIV 31/10/2021 à Boulogne et le 19/12/2020 à Avion
- Formation initiale TIV 23 et 24/01/2021 à Avion

1-1-4 Proposition d'équipe pour la nouvelle olympiade

Président : Emmanuel Leroy Vice-président : Sébastien Wattez

Vice-président suppléant : Fabrice Durry

Remerciements à Barbara, Jean, Ingrid, à l'ensemble des moniteurs ainsi qu'au président du club de Béthune.

1-2 Commission biologie et environnement Andrée Lugiez

L'intervention commence par la satisfaction de toutes ces années de présidence de cette commission et les remerciements à tous les membres côtoyés au cours de ces années. En résumé « En bio tout est beau »

1-2-1 Rapport d'activité 2019-2020 :

Des formations : 3 nouveaux FB1 venant renforcer l'équipe. Une Formation PB2 quelque peu bousculée par la crise sanitaire.

Des sorties :

- Visite du CROSS Gris Nez 01/2020 28 participants.
- Labo dissection langoustines à Boulogne 01/2020
- Estran Algues à Audresselles 03/2020 20 participants.
- Arrêt d'activité du fait du confinement et annulation des sorties 03/04/05/2020
- Evaluation PB2 06/2020
- Plongée Forme 4 Dunkerque 07/2020
- Plongées en mer Epave Nigel et Ridens annulées pour météo défavorable
- Etude de la mare et des marais de la vallée de la Canche 07/2020
- Phoques de la baie d'Authie et Marquenterre
- Sortie hydrospeed sur l'Authie avec la commission nage en eau vive
- Visite de Nausicaa 09/2020 20 participants

En conclusion satisfaction pour la période 2016-2020. Remerciements à nouveau à tous ainsi qu'à Ingrid et Alain, Sylvie, Alain, Didier et aux clubs de Berck, Boulogne, Calais. Une grade reconnaissance aux formateurs FB1 et FB2 pour leur implication dans le travail de la commission.

En 2016, la commission comptait 4 FB1 et 1 FB2. En 2020 11 FB1 et 2 FB2. Des souhaits de poursuite de cette progression au niveau du département.

1-2-2 Présentation de la nouvelle équipe

Equipe

Président : Patrick Darcheville
 Viscontinue Mishal Manuel

Vice-président : Michel Maquerre

Vice-président suppléant : Patrick Le Carluer

Programme 2019-2020

- Formation PB1 à Berck et Calais/Boulogne
- Labo poissons 02/2020
- Estran La crèche 03/2020
- Les oiseaux du Cap Blanc Nez 04/2020
- Plongée à Roeulx 05/2020
- Week end plongée en Zélande 06/2020
- Plongée Forme 4 Dunkerque 07/2020
- Plongée Ridens ou Bassin Napoléon 08/2020
- Visite de la ferme aquacole Gravelines 09/2020
- Pongée TODI 10/2020

1-3 Groupe de Plongée Epaves Alain Richard

Rapport d'activité du 8/2/2020 au 17/10/2020

1-3-1 Informations sur l'évolution des épaves locales

1-3-1-1 Epaves littorales : Dégraissement du sable au niveau de la Bassure de Baas : Epave du *MOISE* coulé le 7/1/1991. *OPHELIE* détruit le 20/5/1940.

1-3-1-2 Epaves du large: BLERVIE CASTLE coulé le 21/12/1859. SOUS-MARIN ALLEMAND U95 du Vergoyer coulé en 1/1918. SOUS-MARIN du VARNE U8 coulé le 4/03/1915.

1-3-2 Recherches d'épaves :

Des recherches avaient été effectuées le 23/7/2019 selon les informations de Michael Lowrey

Cette année, recherche d'épaves au large du cap Gris Nez sur des points transmis par un marin pêcheur Jean François Baillet. 7 points prospectés le 13/7/2020 avec la participation de Bertrand Splingart et son sonar latéral. Des relevés, au sondeur fond, montrent des images pouvant correspondre à des épaves, à confirmer ultérieurement par des plongées d'identification.

1-3-3 Prospection de l'épave d'un chalutier armé au large de Sainte Cécile

Chalutier à vapeur armé en 1915 pour la lutte contre les sous-marins allemands (canon de 47) machine à triple expansion. 7 plongées (3 en 2019 et 4 en 2020) 33 plongeurs des clubs de Avion, Béthune, Boulogne, Berck, Calais, Desvres, Lille, Lumbres.

Publication « Chalutier armé en 1915, coulé au large de Sainte Cécile » dans « Mémoires d'Opale » no 12-2020 parution décembre 2020/janvier 2021.

1-3-4 DRASSM

- Diffusion du bilan scientifique du DRASSM 2014 avec
 - o Identification de l'épave de Waldan 1 machine à vapeur double expansion.
 - Expertise des épaves de Waldan 2 à 7. Waldan 3 XVIII siècle (Octant)
 - o Identification du sous-marin allemand (1917) UC61 Wissant.
- Information DRASSM : un responsable d'opération peut intégrer dans son équipe des plongeurs non titulaires du CAH (une attestation temporaire sera à demander).

Le GPE est un groupe de travail et non une commission donc pas d'élection de président. Un responsable sera désigné par le comité directeur du Codep 62. Alain Richard est postulant.

1-4 Commission apnée Christine Rispal

La commission fonctionne grâce aux moniteurs, initiateurs, apnéistes de sécurité, photographe, Webmaster.

1-4-1 les actions :

- Séances d'initiation apnée dans différents clubs : Vitry, Boulogne, Lumbres, Montreuil, Avion, Lens, Auchel, Saint Omer, Frévent, Liévin.
- Formation d'initiateurs : 16 initiateurs formés par la commission départementale, d'autres l'ont été par la commission régionale.
- Formation RIFAA : Indispensable à l'autonomie et à l'enseignement.
- Compétition annuelle à Harnes Open free diving : Ouverture aux apnéistes aguerris et novices de 15 à 63 ans.
- Interclubs du département Auchel, Vitry, Montreuil mais aussi de la région à Amiens.
- Sorties en fosse apnée : participation de nombreux clubs du département : Berck, Harnes, Lens, Béthune, Avion, Boulogne, Auchel et Saint Omer...
- Sorties à Trélon milieu naturel et descente avec gueuse

Retenir la bonne coopération entre les commissions départementales et régionales. Remerciements aux moniteurs, initiateurs, entraineurs, apnéistes, juges et petites mains. Remerciements également à Ingrid Richard, Alain Solier et aux membres du comité directeur du Codep 62.

1-4-2 Présentation de l'équipe pour la nouvelle olympiade et de son

programme:

• L'équipe

Président : Lionel Champanay, Vice-président : Philippe Hascoet,

Vice-président suppléant : Christine Rispal

- Le programme :
 - Présentation générale des activités possibles et des formations.
 - Manifestations de découverte et de sensibilisation.
 - Recensement des cadres et des moyens ainsi que des besoins.
 - Evocation des stages passerelles pour les cadres techniques.

Rappel de la part D'Ingrid Richard aux futurs présidents de commissions : Le programme des commissions doit être validé par le comité directeur du Codep 62

1-5 Commission plongée sportive en piscine Olivier Tiberghien

<u>1-5-1 l'équipe</u>: Président Olivier Tiberghien, Vices présidents Damien Courbot et François Decourcelles.

<u>1-5-2 : Bilan 2020 :</u> Les projets étaient les mêmes qu'en 2019, le confinement depuis mars 2020 a entrainé l'annulation des compétitions et des formations.

- Une formation arbitres reste programmée au 28/11/2020
- 3 JF1 préparent le JF2, 1 ou 2 EF1 s'orientent vers le EF2.
- Initiation dans les clubs : aucune. 14 clubs du département participent à l'activité.
- Les compétions: Annulation des championnats de France à Limoges les 10 et 11/05/2020 ainsi que la coupe des régions à Massy les 10 et11/10/2020 (5 compétiteurs, 2 entraineurs et 1 juge arbitre du département devaient y participer)
 Les 6e championnats du Pas de Calais à Auchel restent en attente dans le contexte actuel pour le 18/12/2020, ouverts uniquement aux compétiteurs du département et qualificatifs pour les championnats de France

1-5-3 Bilan après 6 années de fonctionnement :

27 arbitres, 9 JF1, 2 JF2, 12 EF1 et 2 EF. Une autonomie d'organisation et de formation.

1-5-4 Niveau national:

Sylvie Boyavalle participe au groupe de travail sur l'écriture des contenus de formation EF1 et EF2. Olivier Tiberghien participe au groupe de travail sur l'organisation des championnats de France ainsi qu'à celui sur l'écriture des règlements.

1-5-5 Programme 2021:

- Formation d'arbitres
- Formation de JF1
- Séances d'initiation à la demande des clubs
- Participation aux championnats de l'Oise, de l'Aisne, du Pas de Calais, de la région Hauts de France et de France les 15 et 16/5/2021 à Limoges.

1-5-6 La nouvelle équipe :

Président : Patrick Masson,

Vice-président : Frédéric Coppin,

Vice-président suppléant : Olivier Tiberghien

Remerciements à Ingrid Richard, Alain Solier et Sylvie Boyavalle.

En conclusion de cette première partie, un peu particulière cette année dans le déroulement de la manifestation, Sylvie Boyavalle remercie l'ensemble des commissions pour ce bilan riche et intéressant à l'issue de cette olympiade.

Point 2 : Assemblée générale élective du comité départemental du Pas de Calais

Ingrid Richard présidente ouvre l'assemblée générale à 15h35

2-1 : Rapport moral de la présidente Ingrid Richard

Bonjour à tous et merci d'être présents.

Dans le contexte sanitaire actuel lié à la Covid, la Maison des Sports de Angres ne peut pas nous accueillir aussi nous nous réunissons à la base nautique de Saint-Laurent-Blangy et nous devons appliquer des conditions draconiennes et inhabituelles.

Nous avons dû limiter les participations et en particulier les invitations de nos collègues de la région des Hauts de France qui participaient régulièrement à nos réunions.

Nous avons l'honneur d'accueillir :

- Madame Myriam FURNE, trésorière adjointe de la FFESSM, représentante des Hauts de France au comité directeur national
- Monsieur Bruno ENGELS, président du Comité Régional des Hauts de France de la FFESSM
- Monsieur Gilbert POUCHAIN, trésorier du Comité Régional des Hauts de France de la FFESSM

Pris par d'autres engagements, je vous prie d'excuser :

- Monsieur Jean-Louis BLANCHARD, Président de la FFESSM
- Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Département Pas-de-Calais
- Monsieur Bruno PIECKOWIAK, président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais

Point sur les licences

Nombre de clubs : 24 clubs en 2020

Le club Evasion Loisirs Subaquatiques Avionnais (ELSA) a été dissout le 1 octobre 2020 Les Chtis Baroudeurs ont délivré 0 licences.

Pour la saison 2019 / 2020, nous étions 1183 licenciés soit une petite baisse de 17 licenciés par rapport à 2018 / 2019

En comparaison, quelques chiffres des autres Codep de notre région :

- Codep 02 : 648 licenciés (- 5 licenciés)
- Codep 59 : 4073 licenciés (- 263 licenciés)
- Codep 60 : 1047 licenciés (+ 5 licenciés)
- Codep 80 : 796 licenciés (+ 30 licenciés)
- Total Hauts de France = 7747 licenciés (- 250 / saison précédente)

Béthune subaquatique totalise le plus de licenciés : 138 (+ 12 / 2019)

Montreuil, le Bélouga bleu, le club sous-marin des 3 vallées, Audosub (St Omer), Féréti plongée club ont également une relative augmentation du nombre de licenciés (environ 16 %)

Les femmes représentent 32,04 % des licenciés (idem 2019)

A la Palme Berckoise, les femmes sont majoritaires (74 femmes pour 59 hommes – 55,6 %). Idem au CSM des 3 vallées de Frévent 53,3 % (24 femmes / 21 hommes)

L'effectif des jeunes de moins de 16 ans est en petite augmentation avec 12,42 % (12,08 % en 2019).

Point sur les finances du Comité : Notre trésorier, Alain SOLIER, vous exposera en détail les comptes. Je tiens à le remercier pour la tenue sérieuse des comptes et pour la rapidité de remboursement des frais engagés par les bénévoles.

Notre convention d'objectifs avec le <u>Département du Pas-de-Calais</u> a permis d'obtenir une subvention de 7250 euros pour financer différents axes de développement :

- La formation de cadres techniques en plongée (guides de palanquées et initiateurs) pour l'encadrement dans les clubs
- Développement de la Commission Biologie, sensibilisation et éducation à l'environnement
- Développement de de la Plongée Sportive Piscine : formation de cadres, compétition départementale
- Développement de l'activité Apnée : organisation de stages de perfectionnement, d'interclubs et formation aux brevets de secourisme spécialisés en apnée (RIFAA)
- La connaissance du patrimoine culturel sous-marin avec le GPE, organisation de conférences et de plongées de recherches de vestiges
- L'organisation des rencontres du Codep 62 : organisation de plongées à thème et d'exposés (transversalité sport et histoire et sport et science)

Les responsables de commissions ont détaillé leurs activités qui ont été plus ou moins impactées par le confinement dû à la COVID.

Chaque licencié du Département peut s'inscrire à ces formations et aux stages proposés et donc bénéficie de cette aide.

Subventions de l'Agence Nationale du Sport (ex-CNDS) :

Lors de notre assemblée générale de février, je vous avais signalé les modifications attendues pour cette année 2020.

Pour responsabiliser l'ensemble des fédérations, l'ANS leur a confié le suivi et la gestion des crédits territoriaux (ex-CNDS)

La FFESSM a constitué le « Conseil National d'attribution des subventions » (CNAS) et des « Conseils Territoriaux d'Attribution des Subventions » (CTAS) pour le traitement des dossiers de demande de subvention des CODEP et des clubs.

La liste des actions éligibles a été établie au regard de 3 objectifs opérationnels imposés par l'ANS et en fonction d'un choix de priorités fédérales issues du Projet Sportif Fédéral (PSF) de la FFESSM.

Le dossier n'a pas été simple à monter pour appliquer les directives et utiliser les nouvelles nomenclatures.

Une subvention de 6600 euros a été accordée pour financer nos différentes activités.

Par contre, l'action « tête de réseau » pour « la sécurisation et le développement de la pratique dans nos clubs de plongée » n'a pas été éligible par la FFESSM.

Compte-tenu de nos finances saines et nos engagements pour aider les clubs dans la requalification des blocs de l'école de plongée, le CODEP 62 a participé à hauteur de 50% aux dépenses engagées selon les dossiers remis par les clubs.

Pour l'année prochaine, le dispositif d'attribution des subventions « part territoriale » doit encore changer...

Rencontres du CODEP 62:

- plongées estivales en juillet et août : des plongées ont été organisées pour découvrir les fonds sous-marins de la Côte d'Opale. Le système de l'année dernière a été reconduit : pas de journées prédéfinies mais en fonction de la météo, réservation de places sur les bateaux des clubs du littoral pour les clubs de plongée du Pas-de-Calais.

Des licenciés des clubs d'Avion, Béthune, Boulogne/mer, Berck, Calais, Desvres, Lumbres ont participé.

Plongées sur épaves : sous-marin U8, chalutier du Colbart

Plongées aux Ridens pour découvrir la diversité des espèces animales et algales de la Manche.

- Les rencontres automnales n'ont pas pu être mises en place à cause de la Covid

Conclusion

Une page se tourne pour moi après deux mandats de 4 ans à la présidence du CODEP 62 FFESSM.

Ce fut une belle expérience et un plaisir de travailler avec mon équipe, mes amis. Merci à eux. A vous tous, merci.

Merci d'être présents à nos rendez-vous importants.

Merci pour ce que vous faites dans vos clubs.

Le CODEP 62 FFESSM est connu et reconnu par nos instances de tutelle et par le Département du Pas-de-Calais.

Approbation du rapport moral : contre 0 abstention 0 approbation à l'unanimité.

2-2 : Rapport du trésorier Alain SOLIER 2-2-1 Compte de résultat 2020

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/08/2020, les dépenses s'élèvent à 14616,76 euros et les recettes à 22191,14 euros.

A cause du confinement, de nombreuses formations n'ont pas pu être réalisées, en particulier par la commission technique. Un remboursement d'une partie de l'inscription aux guides de palanquée en formation a été effectuée.

Les subventions du Département 62 et de l'ANS ont été versées avant la clôture des comptes. Il faut noter au niveau de l'ANS une amputation pour la tête de réseau. La vente des livres est toujours en cours.

Approbation du compte de résultat : contre 0 abstention 0 adoption à l'unanimité

Quitus au trésorier : donné à l'unanimité

2-2-2 Compte prévisionnel 2021

Reprise des grandes lignes à l'identique pour la période du 1/9/2020 au 31/8/2021. Budget équilibré, sous réserve des subventions accordées, de 25650 euros

Remerciements d'Alain Solier à Ingrid Richard ainsi qu'aux membres du comité directeur du Codep 62.

Myriam Furne Signale le passage en année sportive pour la comptabilité des codep à la demande du ministère. Par contre les clubs restent libres pour leur bilan financier.

2-3: Intervention des officiels

2-3-1 : Intervention de Myriam Furne Trésorière adjointe du comité directeur national FFESSM

- L'assemblée générale nationale d'Aix les Bains n'a pas obtenu le quorum (10 clubs de la région et 4 du Pas de Calais) La prochaine assemblée générale est programmée à Marseille les 12 et 13/12/2020 importance de la mobilisation pour l'obtention des pouvoirs.
- Les licences: Baisse des licences certainement liée à la pandémie et à ses conséquences. A ce jour -30% (Ensemble des sports -26%)
- Subventions : ANS reconduction probable pour 2021. Il faut noter le rattachement à l'éducation nationale avec délégation académique.
- Assurance AXA: Du fait d'une diminution des sinistres, attribution de 93000€ à la FFESSM. Il s'agit de fonds dédiés ne permettant pas une attribution directe aux clubs. Cette dernière se fera certainement par une distribution de matériel. Les informations seront communiquées ultérieurement.

<u>2-3-2 : Intervention de Bruno Engels</u> Président du comité régional Hauts de France FFESSM

Merci à Ingrid Richard et participation à nouveau avec plaisir à l'assemblée générale. 4 années de collaboration avec beaucoup d'investissement et de relationnel. Remerciements aux bénévoles. Ouverture vers l'avenir. Rappel sur l'ANS qui reste un travail Coreg Codep. Invitation à l'assemblée générale du comité régional Hauts de France à Amiens le 8/11/2020

<u>2-3-3 : intervention de Bernard Rybarczyk</u> Membre du comité régional Hauts de France FFESSM et président de la palme Berckoise

Attentif au déroulement des événements, Bernard signale le décret préfectoral de ce jour repris par le journal « La Voix du Nord » signifiant que les piscines et salles de sport restent ouvertes. Décision liée à l'appui important des maires.

Point 3 : Présentation de la liste candidate au comité directeur pour la prochaine olympiade

La liste est présentée par Jean Pierre Bart, tête de liste puis par ordre alphabétique Une pensée pour Guy Leroy suite à l'intervention de Christophe Villain

Point 4: Votes

Les votes se déroulent à bulletin secret.

Pour une bonne organisation il est demandé aux présidents de club ou à leur représentant de voter dans les conditions sanitaires et d'accéder aux bureaux correspondants sur appel par ordre alphabétique.

Ingrid Richard apporte les explications quant aux modalités d'utilisation des bulletins de vote fournis. Pour la liste candidate au comité directeur aucune modification ne peut être apportée à la liste. Pour les commissions 3 possibilités : oui non blanc.

Point 5 : proclamation des résultats des votes

39 voix possibles

5-1 Commission biologie et environnementoui 35 blanc 45-2 Commission apnéeoui 36 non 3

<u>5-3 Commission plongée sportive en piscine</u> oui 39

<u>5-4 Commission technique</u> oui 36 blanc 3

5-5 Comité directeur oui 39

Point 6 : Organisation du comité directeur élu pour la nouvelle olympiade

Président : Jean Pierre Bart
Président adjoint : Didier Caulier
Premier vice-président : Bernard Rybarczyk
Second vice-président : Patrick Le Carluer
Secrétaire : Grandval Patrick
Secrétaire adjointe : Stéphanie Rimbault
Trésorière : Murielle Favier
Trésorière adjointe : Barbara Kaub

Trésorière adjointe : Murielle Favier

Trésorière adjointe : Barbara Kaub

Membres : Emmanuel Leroy

Christine Meurillon Valérie Rassinon

Membres remplaçants : Sylvie Boyavalle

Olivier Tiberghien

Titulaire SCA

Clôture de l'assemblée générale à 18h00

La Présidente : Ingrid RICHARD Le secrétaire de séance : Patrick LE CARLUER